67e ANNEE (7e SÉRIE) N° 30 25 JUILLET 1957

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

CHRONIQUE DE THÉOLOGIE

(*Suite.* — Voir *Ami* du 18 juillet)

IV. — QUESTIONS SACRAMENTAIRES

A) Baptême - Confirmation

8. — La *Somme théologique* de S. Thomas d'Aquin, édition du Cerf, contenait une édition aujourd'hui épuisée : **Le Baptême, La Confirmation** ; traduction et notes de A. B. Boulanger, O.P. Une nouvelle édition vient de paraître, traduction et notes de P. Th. CAMELOT, O. P. [9] Traduction nouvelle, plus souple, plus aérée et tout aussi littérale. Les notes explicatives sont entièrement renouvelées : elles font une place considérable à la théologie positive et aux doctrines patristiques : on comprend mieux ainsi comment S. Thomas a su condenser en ses écrits la doctrine des écrivains antérieurs. On en a récemment donné un exemple dans l'*Ami* à propos des exorcismes du baptême. Quant aux notes historiques et doctrinales, elles sont plutôt nouvelles que renouvelées : l'A. a su utiliser les études les plus récentes et en proposer une synthèse dont les théologiens eux-mêmes feront leur profit. Sur le baptême : I. Baptême et foi ; II. Le baptême des enfants ; III. L'opinion de Cajétan sur les enfants morts sans baptême ; IV. Symbolisme et effets du baptême. — Sur la confirmation : I. L'histoire de la confirmation ; II. Les effets de la confirmation. Bibliographie très abondante et mise à jour.

Nous avons noté avec plaisir, à propos de la substitution de l'onction à l'imposition des mains dans l'administration de la confirmation, l'explication empruntée à Jean de Saint-Thomas que nous avons nous-même avancée à plusieurs reprises (cf. *D.T.C.*, XIV, 533, 576) :

> Nous avons affaire ici à un exemple particulièrement intéressant de ces modifications profondes qui ont pu intervenir dans le rite des sacrements, l'Eglise usant de la liberté que lui a laissée le Christ d'adapter un signe expressif au don de l'Esprit qu'il avait promis... L'essentiel, avons-nous dit en nous inspirant de Jean de Saint-Thomas, c'est que demeure le rapport entre un signe expressif et la grâce signifiée... C'est l'usage de l'Eglise... qui comble l'indétermination dans laquelle le Christ a laissé la matière de tel sacrement, et qui choisit, non sans certaines variations, celle qui paraît la plus adaptée (p. 403).

[9] « *Somme théologique* » de S. Thomas d'Aquin, *Le Baptême. La Confirmation.* Trad. fr. par P. Th. CAMELOT, O. P., nouvelle édition, 424 p. — Paris, Editions du Cerf, Desclée et Cie.

B) Messe - Eucharistie

9. — La première édition du volume de M. le chanoine E. MASURE, **Le Sacrifice du Chef** date de 1932 (Beauchesne). Voir *Ami*, 1933, p. 295. Les deux autres éditions françaises, parues sous l'occupation allemande, ont conservé le premier texte avec l'addition de plusieurs appendices qui auraient dû normalement être incorporés à l'ensemble. Dans une récente édition, le texte français a été ramené à l'unité de composition, fortement remanié en certains passages et augmenté de plusieurs chapitres. En réalité, c'est un ouvrage, presque entièrement nouveau, tout au moins dans son ordonnance, que l'A. présente au public [10].

Dans l'Introduction, M. Masure expose le dessin de son œuvre et nous ne saurions mieux faire que de nous inspirer de son texte pour entrer plus sûrement dans sa pensée et la présenter à nos lecteurs sans risquer de la déformer.

C'est autour de l'idée de sacrifice qu'est organisée l'enquête : trois points essentiels retiennent son attention : le sacrifice en général, le sacrifice de la croix, le sacrifice de l'eucharistie.

En ce qui concerne le sacrifice en général, dont les aspects divers sont étudiés dans le livre Ier, on s'aperçoit que la ligne essentielle de toutes les liturgies (primitives ou même barbares) est à peu près toujours le même :

> En offrant un sacrifice, l'homme a pour but de *faire du sacré* (*sacrum facere*), c'est-à-dire de rendre divin un objet profane, afin de pouvoir, en communiant à cette hostie, s'unir par elle à la divinité elle-même. Cette large entreprise religieuse suppose toute une série de mouvements significatifs, rituellement interchangeables ou superposables, mais le long desquels se retrouvent, plus ou moins soulignées, les opérations suivantes : l'homme doit d'abord renoncer à l'un de ses biens personnels, profane ou impur comme lui-même, et c'est l'immolation. Il doit ensuite offrir cet objet à la divinité et c'est l'oblation ; puis le faire agréer par elle, sinon l'hostie ne serait pas encore vraiment sacrée. Enfin il doit redemander au moins en partie son offrande et la faire revenir en quelque sorte, chargée maintenant de l'acceptation divine, pour que cette victime lui soit un signe d'alliance avec le ciel, et c'est la communion.

Il importe de souligner ici la notion de *signe*. En 1954, M. Masure a publié un volume imposant, *Le Signe* ou *Le passage du visible à l'invisible*. En présentant ce volume dans l'*Ami* (1955, p. 402) nous avons dit l'importance du signe dans la doctrine sacramentaire ; le point de vue de l'histoire des religions y était aussi intéressé et M. Vincent

[10] Chanoine E. MASURE, *Le Sacrifice du Chef.* Nouvelle édition, revue et augmentée. In-8 de 408 p., 1.400 fr. — Paris, Editions de la Colombe, 1956.

l'a souligné (1956, p. 758). Dans le sacrifice, l'objet offert et immolé est vraiment un symbole, un signe visible, où s'incarnent des réalités spirituelles. C'est d'abord

la religion des hommes, qui, en cette hostie détachée de leurs biens, a comme versé tout son contenu et tout son effort d'adorations, de repentirs et de supplications. En leur victime, les hommes s'immolent eux-mêmes, s'offrent au ciel, essaient d'atteindre Dieu et, dans tous les sens du mot, de le toucher. Puis, au retour, dans cette hostie désormais agréée et consacrée, s'enferment à leur tour toutes les bienveillances et les faveurs célestes, si bien que communier à cet objet, c'est s'assurer l'alliance divine, dont il est désormais le gage après avoir été d'abord la preuve de notre religion.

On comprend déjà, par cette analyse, pourquoi les événements depuis le soir du Jeudi Saint jusqu'au dimanche de Pâques et même jusqu'à l'Ascension, constituent, pour nous chrétiens, le sacrifice parfait. Son réalisme le rend d'autant plus précieux et le Christ, notre Rédempteur, fut vraiment la victime de la religion instituée par lui :

Il renonce à la vie et il s'offre à son Père ; de la sorte, il s'immole. Il ne se donne pas la mort, certes, mais il accepte de passer par la seule voie qui, depuis le péché, puisse nous conduire à Dieu, le chemin de la souffrance et du trépas. Sa mort offerte est une immolation. Dieu le Père reçoit ce sacrifice, et il accorde au corps et à l'âme du Christ, aux jours de la Résurrection et de l'Ascension, cette gloire à laquelle la sainte Humanité du Fils avait droit, mais qu'elle ne possédait pas encore. Il montre ainsi et il prouve à quel point son Fils lui est agréable, et quelle splendide réception il lui réserve. Immolé à cause de nos fautes, ce Fils est maintenant glorifié à cause de ses mérites ; à ce double titre, il nous apparaît comme la Victime en laquelle la religion parfaite trouve son expression suprême et sa réalité la plus certaine.

Comment le Christ deviendra-t-il *notre* victime ? Comment trouver en lui le signe efficace de notre alliance avec Dieu ? Pour réaliser notre sacrifice dans et par le Christ, le Sauveur a institué le sacrifice de l'Eucharistie. L'A. expose en quelques lignes, qui résument la dernière partie de son ouvrage, toute l'économie du mystère eucharistique :

Au sacrifice de la messe, l'Eglise prend du pain et du vin, et semble d'abord en user comme s'ils étaient le signe ou le symbole de ses adorations. Mais comme tels, elle ne les fera jamais agréer : si purs et si beaux que soient ces oblats, ils sont impuissants à plaire à Dieu

Mais que Dieu les change au Corps et au Sang de la seule victime qui lui soit agréable, et ce sera pour notre sacrifice, moyennant une réussite et une conversion inouïes, la preuve absolue du contentement divin. Car l'Eglise, grâce à cette transsubstantiation, sera mise en possession, comme hostie de son propre sacrifice, de la seule victime efficace, et avec celle-ci, de tous les effets de religion recherchés : de bas en haut, l'Eglise participera à l'adoration parfaite dont la sainte Humanité du Christ est le temple ; de haut en bas, elle verra venir vers elle, à travers cette victime agréée, toutes les faveurs divines, toutes les bienveillances paternelles.

Le nœud de ce mouvement est la transsubstantiation qui exige et réalise la présence réelle et, par là même, constitue le plus beau de tous les sacrifices. Les sacrifices humains ne pouvaient que changer du profane en du sacré ; mais dans l'eucharistie, la victime sacrée existe déjà : en la rendant présente, la transsubstantiation nous permet de convertir en elle nos offrandes impuissantes et donne à la pauvreté de notre religion de pouvoir participer à la richesse de la sienne.

Et l'A. de résumer sa pensée en quelques lignes :

Les signes institués par le Christ continuent et réalisent ce qu'ils représentent. Or l'Eucharistie a été instituée par le Christ comme le signe du sacrifice de la Croix. Donc l'Eucharistie contient et réalise le sacrifice de la Croix.

L'Eucharistie, devons-nous ajouter plus explicitement, contient et réalise, dans la re-présentation du sacrifice de la croix, notre sacrifice à nous tous, membres du corps mystique de Jésus, puisque, comme l'écrit fort justement l'A. : « Nulle part mieux qu'à la messe, le Christ n'apparaît visiblement comme la Tête de son corps » (p. 299).

* *

10. — Nous sommes tout près de M. Masure avec Mgr JOURNET, dans son nouveau livre **La Messe, présence du sacrifice de la croix** [1]. Toutefois, alors que le précédent auteur expose surtout un point de vue personnel, Mgr Journet a réalisé une synthèse très complète, embrassant les aspects scripturaire, dogmatique, historique et liturgique du thème eucharistique.

Cette synthèse se répartit en neuf chapitres et deux annexes. Dès l'abord, l'A. nous place en face de l'unique sacrifice rédempteur qui réassume, récapitule toute l'histoire religieuse de l'humanité. Ce sacrifice unique ne pourrait pas récapituler la destinée humaine s'il ne l'attirait en sa participation, — par anticipation pour les temps antérieurs à la croix, — par dérivation (et plus intimement et plus mystérieusement) pour les temps postérieurs.

Sacrifice unique, et cependant le Sauveur a prescrit de réitérer en mémoire de lui ce qu'il avait fait à la Cène. Or la Cène — le pain en son corps donné pour nous, le vin en son sang répandu pour la multitude en vue de la rémission des péchés — est un véritable sacrifice. Ainsi donc, sacrifice à la Croix, sacrifice à la Cène. Comment accorder ces *deux* sacrifices du Christ avec le sacrifice *unique* de la Rédemption ? L'A. observe que le Sauveur est livré la nuit où la Cène est instaurée. Les paroles de la transsubstantiation instituent non un autre sacrifice, mais une autre présence du même sacrifice : Jésus était présent naturellement sous ses apparences propres, et il devient en outre présent sacramentellement, sous les apparences étrangères du pain et du vin.

Le chapitre suivant (IV) est d'une importance capitale. Voici comment l'A. lui-même en résume la doctrine :

A la messe, c'est le Christ glorieux qui vient à nous, pour nous rencontrer à travers sa Croix. Les apparences sacramentelles nous apportent la présence réelle substantielle du Christ glorieux et la présence réelle opérative de son sacrifice sanglant. Le Christ glorieux ratifie éternellement au ciel l'unique sacrifice rédempteur par lequel il a voulu sauver tous les hommes... Quand il vient à nous au moment même où la transsubstantiation réitère le sacrifice non sanglant de la Cène, c'est pour

[1] Charles JOURNET, *La Messe. Présence du sacrifice de la Croix*. Un vol. (13 × 40), 380 p., 1.200 fr. — Paris, Desclée de Brouwer.

nous toucher à travers la Croix, c'est pour valoriser et actualiser pour nous son unique sacrifice rédempteur, toujours présent et actuel au regard de Dieu, dans lequel sont précontenues toutes les grâces de la nouvelle économie du salut. Mais l'acte sacrificiel rédempteur n'est-il pas révolu ? S'il est toujours présent à l'éternité divine, peut-il nous être présent à nous qui sommes entraînés par le flux du temps ?

La réponse est que cet acte est par rapport à nous, sous des aspects différents, à la fois révolu et présent, dans le temps et au-dessus du temps. Dans le temps : il est un moment irréversible de la vie temporelle du Christ. Au-dessus du temps : touché par la divinité il est capable d'atteindre par sa vertu spirituelle, son contact, sa présence toute la suite des générations au fur et à mesure de leur arrivée à l'existence. Chaque consécration, renouvelant le sacrifice non sanglant de la Cène, rend présent substantiellement le Christ maintenant glorieux; mais les espèces sacramentelles du pain et du vin, qui rappellent le corps du Christ donné pour nous et son sang répandu pour nous, manifestent et témoignent que la grâce cachée en chaque messe est la grâce même de la rédemption, un rayon de la rédemption. Comme la Cène, la Messe est un sacrifice vrai et propre : non un autre sacrifice que l'unique sacrifice rédempteur, mais une autre présence à nous, une présence sacramentelle, de cet unique sacrifice... Multiplier les messes, c'est multiplier les points d'application parmi nous, les présences réelles opératives parmi nous, de l'unique sacrifice rédempteur.

Qui offre la messe ? — L'offrande primordiale et infinie est faite par le Christ. Dans l'ordre du culte, se rencontrent d'abord le pouvoir ministériel hiérarchique des prêtres, puis le pouvoir ministériel non hiérarchique des baptisés et confirmés. Dans l'ordre de la charité, tous les membres du corps mystique sont sollicités d'offrir... Mais, à chaque messe, quelle que soit la sainteté ou l'indignité du ministre, le Christ vient à nous pour nous toucher à travers sa Croix, cause universelle, surabondante et infinie de salut ; mais l'Eglise entre elle-même en chaque messe dans le drame de la passion rédemptrice, d'une manière finie et à proportion de sa foi et de son amour. De ces principes, l'A. tire les conséquences concernant l'application des fruits de la messe.

Il insiste également sur la notion de transsubstantiation, nécessairement incluse dans celle de la présence réelle ; qui nie l'une nie l'autre. C'est même la seule manière d'expliquer — autant que la chose est possible à notre raison — le mystère de la présence du Christ sous une multitude d'hosties consacrées.

L'incorporation au Christ, commencée au baptême, se consomme dans la communion : le triple symbolisme de l'eucharistie s'y révèle pour nous en découvrir les effets :

Les apparences du pain et du vin signifient que le Christ, maintenant glorieux, nous rencontre à travers son sacrifice sanglant auquel il faut s'unir non seulement par la foi et la charité, mais encore par la manducation de la victime. — Elles signifient la réfection et l'ivresse spirituelle qui vient à l'âme par le don de l'amour. — Elles signifient l'unité de tous ceux qui communient à un même pain...

Les travaux des historiens et des liturgistes permettent de donner en conclusion une vue des cadres de la messe aux premiers siècles, d'introduire la question de la diversité des rites et des langues liturgiques, d'expliquer l'ordre des prières qui forment le cadre romain actuel de la messe. Le mystère de la messe est transcendant par rapport à ses explications liturgiques. Les doctrines protestantes niant le caractère sacrificiel de la messe et la transsubstantiation ont permis au concile de Trente d'expliquer le dogme sur ces deux points ; mais, en ce qui concerne le caractère sacrificiel de la Cène et de la messe, l'explicitation n'est pas encore, semble-t-il, terminée et appelle l'effort des théologiens.

Telle est, en résumé, la doctrine répartie dans ce livre. Ce résumé, emprunté en grande partie à l'introduction, ne fait qu'esquisser les grandes lignes d'un enseignement dont nous souhaitons que s'inspirent les prêtres, tant pour leur sanctification personnelle, que pour leur ministère près des âmes.

Les deux annexes se réfèrent : la première aux enseignements de Pie XII (*Mediator Dei* et allocution au Congrès international de Liturgie Pastorale) ; la seconde aux différents travaux théologiques antérieurs et postérieurs au Concile de Trente.

* *

11. — A deux reprises déjà, nous avons présenté, dans l'*Ami* (1934, p. 14 ; 1954, p. 323) le traité **De sanctissima Eucharistia** du R. P. Filograssi, professeur à la Grégorienne [2]. La nouvelle édition, récemment parue, n'est pas une simple réimpression de l'étude de 1953 ; elle est sans doute, substantiellement le même ouvrage, mais bien des retouches en ont encore amélioré le texte, tenant compte de différentes interventions doctrinales de Pie XII en matière eucharistique, notamment dans les encycliques *Mediator et Humani generis* et surtout, comme l'a noté Mgr Journet, dans l'allocution au Congrès international de Liturgie, le 22 septembre 1956. Pour l'ensemble du volume, nous prions nos lecteurs de se reporter à la recension parue en 1954.

C) Ordre

12. — Le petit volume du R. P. Joseph LÉCUYER, **Prêtres du Christ**, est l'un des meilleurs parus jusqu'ici dans la collection « Je sais, je crois » [3]. Il répond parfaitement au but poursuivi : présenter la doctrine catholique d'une façon accessible au grand public, tout en en maintenant, jusque dans les détails, les affirmations dogmatiques et théologiques. Et ce n'est pas seulement la valeur doctrinale de l'ouvrage qu'il convient de louer, mais encore son ordonnance, sa présentation et l'opportunité de certains de ses développements.

Ce qui frappe d'abord dans ce livre, c'est la marche parallèle de l'exposé historique et de l'enseignement dogmatique. L'A. domine son sujet et le développe avec une maîtrise sans égale. Nous voyons ainsi le sacerdoce des apôtres surgir de la dernière Cène, pour le renouvellement du sacrifice

[2] I. FILOGRASSI, S. J., socius ordinarius pontificæ theologiæ romanæ. *De sanctissima Eucharistia*, quæstiones dogmaticæ selectæ (6a ed). In-8 de 484 p. — Rome, Université grégorienne.

[3] Collection « Je sais, je crois ». Joseph LÉCUYER, C. S. Sp., *Prêtres du Christ. Le sacrement de l'ordre*. 124 p., 300 fr. — A. Fayard.

eucharistique, et du don de l'Esprit à la Pentecôte, pour la rémission des péchés. Le sacerdoce des apôtres passe à leurs successeurs, les évêques, à qui l'imposition des mains communique le pouvoir sacré et la plénitude du sacerdoce : les premiers prêtres, dont la fonction inférieure à l'épiscopat n'apparaît que peu à peu, forment le presbytérium en dépendance de l'évêque ; mais eux aussi sont revêtus du pouvoir sacré relatif à l'eucharistie et, à défaut de l'évêque, à la réconciliation des pécheurs. Le diaconat, dont l'origine remonte aux Actes des Apôtres, est aussi un ordre sacré, un « sacrement » : la place importante qu'il occupait dans la primitive Eglise n'est plus aujourd'hui, tout au moins dans l'Eglise romaine, qu'un souvenir : le diaconat est devenu le « passage » des ordres inférieurs au sacerdoce. Ordres inférieurs, le sous-diaconat (bien qu'il soit considéré comme un ordre majeur et comporte chez les Latins l'obligation du célibat) et les quatre ordres mineurs : très nettement, l'A. se prononce pour leur caractère purement sacramental. La tonsure, sans être un ordre, marque cependant l'entrée dans la cléricature et, pour le futur prêtre, le choix du Seigneur comme « part de son héritage ».

Nous insistons sur le caractère d'opportunité que présentent les deux derniers chapitres. D'abord, le célibat aujourd'hui imposé aux prêtres dans l'Eglise latine et dont, malgré certaines objections protestantes, l'utilité commence à regagner une opinion favorable dans certains milieux anglicans luthériens et calvinistes [4]. Ensuite, il était également indispensable de mettre au point exact la question du « sacerdoce des fidèles ». L'A. y consacre les vingt dernières pages de son livre et dans cet exposé, que l'on pourrait dès l'abord estimé trop raccourci, il a dit ce qu'il fallait dire et il l'a fort bien dit.

* *

13. — Sous un aspect assez différent, le R. P. Bouessé, O. P., étudie **Le Sacerdoce chrétien** [5]. Quelques lignes, placées comme « Propos » au début du livre, montrent quelle est la pensée de l'auteur.

Pour la foi chrétienne, dit-il, il n'y a qu'un prêtre, comme il n'est qu'un Médiateur : Jésus-Christ. D'autre part, il est dans l'Eglise un Sacerdoce hiérarchique, distinct du sacerdoce royal des fidèles : tout baptisé n'a pas pouvoir de consacrer l'Eucharistie : c'est le pouvoir propre à la prêtrise. Mais le simple prêtre ne possède pas tous les pouvoirs du sacerdoce ecclésiastique ; seul l'évêque les détient de droit divin et, pour cette raison, on dit de lui qu'il a la plénitude du sacerdoce ; seul, en effet, il a pouvoir sur les âmes, mission de les enseigner et de les guider avec autorité en vue du salut. Le Christ possède, certes, les pouvoirs épiscopaux et cependant on ne le dit pas évêque, mais prêtre et souverain prêtre : pourquoi ? D'où vient qu'il ne s'est jamais attribué le sacerdoce, alors qu'il s'est déclaré roi ? Eclaircir des questions, mettre en place ces affirmations : c'est esquisser la théologie du Sacerdoce chrétien, en son ampleur (p. 11).

Jésus-Christ est au centre de la doctrine du sacerdoce, tout comme il est au centre de l'histoire du monde, de ce monde que sa mort délivrera de la servitude du péché. Le sacrifice, dont le but est de rendre à Dieu l'hommage de ses créatures, a existé dès le début de l'humanité : pour offrir ce sacrifice, un sacerdoce était déjà nécessaire sous la loi de nature : ébauche du Christ-Prêtre, que nous découvrons chez les patriarches et surtout chez Abraham. D'une façon plus directe et institutionnelle, la Loi ancienne de Moïse, avec son sacerdoce lévitique, prépare le sacerdoce de Jésus-Christ. Quand le Christ viendra sur terre, « le sacrifice et le sacerdoce en Israël passeront du Temple de pierre au Temple vivant, à l'homme en qui le Fils de Dieu s'incorporera ».

La venue du Christ et sa geste ! Un événement nouveau dans le monde... Ce sera le premier événement pleinement nouveau depuis la création et la chute et ce sera le dernier : l'avènement parmi les hommes d'un petit d'homme qui sera le Fils de Dieu et il viendra sur la terre et il s'en ira de ce monde en Prêtre Souverain de l'humanité. Ce médiateur unique entre Dieu et les hommes accomplira en lui toutes choses : et la nature et la grâce, et la religion édénique et la religion patriarcale, les régimes de la nature et de la Loi, tous les sacrifices valables de l'histoire humaine, le sacerdoce d'Israël, sa royauté et son prophétisme. Il accomplira tout en dépassant tout (p. 69).

C'est parce que ce sacerdoce du Christ dépasse tout et résume tout autre sacerdoce en lui-même, qu'il était inutile que Jésus s'affirmât prêtre. Ou plutôt il s'affirme tel par sa vie tout entière et par sa mort. Aussi l'A. décrit avec enthousiasme « le sacerdoce de Jésus-Christ en Jésus-Christ » (ch. IV, p. 71-104) :

[4] Le P. Congar écrivait récemment : « Le protestantisme contemporain, affranchi dans une certaine mesure du poids des oppositions polémiques du XVIe siècle, commence à mieux apprécier le caractère évangélique et biblique de l'état de continence ou de la virginité. Dès 1745, John Wesley, initiateur du méthodisme, publiait des *Thoughts on Mariage and Celibacy* ; toujours soucieux d'ascétisme et de réalisme pastoral, il y reconnaissait la supériorité idéale du célibat... Le mouvement d'Oxford a entraîné dans l'anglicanisme une restauration de la vie monastique et l'on rencontre actuellement des clergymen qui veulent garder le célibat. Dans le protestantisme continental, l'idée de la vie religieuse a regagné, dans une certaine mesure, une attention favorable (cf. en Allemagne, les ouvrages de Fr. Parpert). En France, la jeune communauté de Taizé, dite parfois de Cluny, observe le célibat et envisage favorablement le vœu de chasteté » (*Catholicisme*, II, 765).

Un membre de cette dernière communauté, Max Thurian, publiait récemment un ouvrage sur ce sujet : *Mariage et Célibat* (voir *Ami* 1955, p. 408). Tout en maintenant un certain refus devant l'imposition de célibat aux clercs, il en montre cependant la suprême convenance pour le ministère, et en étudie la signification intérieure et théologique à la lumière des enseignements du Christ et de S. Paul. On lira avec intérêt les dernières pages de son beau livre : « Par une conscience claire de cette doctrine, et par une attitude très humaine, fuyant l'artificiel de l'adaptation d'un passé monastique, le célibataire chrétien a un rôle à jouer à côté des époux chrétiens, dans l'expression par l'Eglise de ce qu'est l'amour voulu par le Créateur. Le célibataire chrétien a renoncé à la vie sexuelle non pour la juger comme impure. Il en sait les plénitudes et les exigences. Il est un être normal. Mais, en connaissance de cause, sans mépriser la vie sexuelle, sans se faire un idéal supérieur de la virginité, mais pour être tout à Dieu, sans partage, dans le service et la prière, le célibataire chrétien a fait le sacrifice de l'amour conjugal en vue d'un plus grand amour de tous les hommes, l'amour du Christ qui remplira tout dans la vie éternelle. » (Cité par Lécuyer, p. 97).

[5] Collection « Textes et Etudes théologiques ». Humbert Bouessé, O. P. *La Sacerdoce chrétien*. Un vol. (13 × 20), 220 p., 690 fr. — Paris, Desclée de Brouwer.

Deux grands sentiments, sous l'amour indivis en lui de Dieu et des hommes, dominent cette vie sacerdotale et victimale : une souffrance angoissée et une joie, l'une excitée par l'autre, maîtrisée par l'autre. « Je suis venu porter le feu sur la terre, et comme je voudrais que déjà il fût allumé ! Je dois recevoir un baptême et quelle n'est pas mon angoisse jusqu'au jour où ce sera chose faite ! » (Lc, XII, 50). Précieuse confidence sur une vie intérieure, toute tendue vers la Passion. Jésus la regarde comme une immersion dans un abîme de douleurs, dans les eaux de la mort ; mais il la voit orientée au Feu purificateur et embrasant, à l'amour spirituel, à la grâce du Saint-Esprit qui inaugurera l'ère de ferveur de la Nouvelle Alliance à la Pentecôte (p. 95).

C'est en s'inspirant de la vie même du Christ et de ses paroles que l'A. invite à méditer sur le sacerdoce du Christ, et passe ensuite à des considérations non moins élevées, éclairées à la lumière de l'histoire, sur l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat dans l'Eglise naissante. Mais le ch. V s'attache surtout au sacerdoce ministériel des évêques. Tandis que les diacres sont ordonnés au service de l'évêque, les simples prêtres sont députés au sacrifice eucharistique : le ch. VI étudie ce sacerdoce ministériel des prêtres :

Une formule lapidaire signifie la différence fondamentale entre les pouvoirs respectifs du prêtre et de l'évêque : « Le prêtre a le pouvoir de recevoir l'Esprit scerdotal, mais il n'a pas le pouvoir de le donner » (p. 137).

Une dernière considération est relative au « sacerdoce de Jésus-Christ dans le sacerdoce royal des saints en terre et au ciel ». C'est dans l'exercice de la charité que se manifesteront les fonctions du sacerdoce royal des fidèles, membres du Corps mystique. Ici encore, une citation fera mieux comprendre l'élévation des pensées qu'on découvre en ce chapitre :

Le sacerdoce spirituel des chrétiens est fait de la charité divine répandue dans l'âme, de l'assimilation vécue des membres du Christ à leur Tête. Son œuvre par excellence en ce monde, son chef-d'œuvre est le martyre, suprême moyen d'assimilation réelle au Sauveur dans le mystère de son sacrifice rédempteur. Baptisé, prêtre ou évêque, tout membre du Christ est appelé à l'exercice de ce sacerdoce. Sans cet exercice, il n'y a pas de vie chrétienne authentique. Il peut y avoir des actes de culte extérieur, le fidèle peut assister au sacrifice eucharistique, le prêtre peut célébrer les divins mystères, l'évêque peut prêcher et ordonner des prêtres ; sans la charité en leur cœur, ni les uns ni les autres, à quelque rang qu'ils se situent dans l'Eglise, ne sont personnellement agréables à Dieu, n'offrent à Dieu un sacrifice spirituel, personnel, celui que Dieu exige de tout être raisonnable : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit » (Deut., VI, 5 ; Mt. XXII, 37).

Le volume du P. Bouëssé est un ouvrage de haute spiritualité en même temps qu'une œuvre théologique de première valeur. Il recommande tout particulièrement aux prêtres, aux séminaristes, futurs prêtres, aux religieux contemplatifs ou actifs. Le lecteur attentif y trouvera une mine inépuisable de réflexions et de résolutions salutaires.

(*A suivre*). A. MICHEL.

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

LES EXIGENCES HUMAINES DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

43e SEMAINE SOCIALE (Marseille 1956)

(*Fin.* — Voir *Ami* du 20 juin)

3e Partie : ORIENTATIONS

LA POLITIQUE DE L'INVESTISSEMENT

par François BLOCH-LAINÉ
Directeur Général de la Caisse des Dépôts

Avec ce cours commence la troisième partie de la Semaine, consacrée aux orientations et où interviendront surtout des techniciens et hommes de métier.

Une politique de l'investissement est guidée par un double choix : le choix des buts et le choix des moyens. C'est-à-dire : pourquoi investir et comment ? Le cours de M. B.-L. répond à cette double question.

1° *Choix des buts.* — Déterminer les buts de l'investissement se décompose en plusieurs options. Quelle sera l'importance quantitative des réalisations ? Et, puisque les possibilités sont restreintes, quelle réalisation aura la préférence : la plus utile ou la plus rentable ?

— a) *Du point de vue quantitatif.* Il y a un « niveau optimum d'investissement » plus facile à définir qu'à chiffrer (p. 175). La démesure entraîne la compression de la consommation immédiate ; « on sacrifie le présent à l'avenir ». C'est l'histoire des plans quinquennaux russes. Par contre, l'insuffisance compromet l'avenir. C'est l'histoire désolante de notre pays.

« Notre pays que de mauvais conseillers avaient poussé entre 1890 et 1914 à équiper l'étranger plutôt que lui-même avec son épargne, a laissé vieillir et stagner son équipement après la première guerre mondiale et il a pris, de ce fait, un retard catastrophique que nous rattrapons aujourd'hui à grand' peine » (p. 175)

L'équilibre est donc difficile à trouver. Mais en France, nous sommes trop en retard pour ne pas consentir des sacrifices sur l'immédiat.

— b) *Du point de vue qualitatif.* Pour le choix, la décision appartiendra-t-elle aux financiers ou aux techniciens ? Les premiers sont attentifs aux revenus chiffrables et comptabilisés ; les seconds plus sensibles à l'utilité en elle-même et tentés de mépriser la comptabilité économique. Les deux points de vue doivent se rencontrer dans une notion de *rentabilité* assez large, où le calcul financier, sans disparaître, ne méconnaît pas les avantages sociaux qui, eux, ne sont pas chiffrables.

— c) *Le choix des modes de financement* semble, au premier abord, question de moyens. Il est plus encore question de buts. A qui fera-t-on appel ? Qui supportera les sacrifices présents que comporte tout investissement ? S'il s'agit de travaux publics, sera-ce le contribuable ou l'usager ?

S'il s'agit d'entreprises privées, les sommes nécessaires seront-elles prélevées sur les actionnaires, les salariés ou les consommateurs ? Chacune de ces interrogations touche l'équilibre social, la vie de la nation. On ne peut y répondre sans toucher à l'orientation générale.

2° *Choix des moyens.* — Pour bien choisir, il faut d'abord *une bonne information.* On a trop plaisanté chez nous les statistiques, comme un art de mentir savamment. En fait nous sommes loin des Etats-Unis et nous souffrons de ce retard pour une connaissance plus précise de la conjoncture et de la tendance économique.

Qui va décider ? La tâche de l'Etat serait plus facile auprès des grandes entreprises, dont les investissements sont justifiés par de sérieuses études préalables. Elle est beaucoup plus ingrate dans la dispersion et parfois l'incohérence des petites et moyennes entreprises. La France a cependant essayé, depuis 1946, de promouvoir le relèvement et l'expansion de notre économie. Ainsi furent créés le Commissariat au Plan, la Commission des Investissements, à laquelle succéda en 1955 le Comité de Direction du Fonds de Développement économique et social. Le conférencier avoue sa déception quant aux résultats ; il n'en indique pas moins en quel sens et moyennant quelles corrections doit se poursuivre l'effort commencé.

Les procédés d'intervention sont multiples et, à l'heure actuelle, l'Etat dispose d'une gamme assez variée de moyens : allègements fiscaux, garanties, orientations du crédit bancaire. Sur ce plan encore intervient le débat entre financiers publics et techniciens. L'Etat doit tenir compte de nos institutions ; il ne peut employer les méthodes totalitaires. Il gagne plus à encourager les libres entreprises qu'à s'imposer par la contrainte.

M. B.-L. termine son cours, remarquable de précision, par des réflexions sur notre régime économique : régime hybride avec son secteur nationalisé à côté du secteur libre. Cette coexistence tend parfois à la confusion. Aussi est-il nécessaire que les jeux soient clairs, chacun restant dans son genre et sa fonction. Au surplus « dans une conjoncture où les freins fonctionnent beaucoup mieux que les moteurs, le devoir de ceux qui participent à la politique d'investissement est de toujours penser « moteur » avant de penser « frein » (p. 192).

* *

LA POLITIQUE DES SALAIRES

par Alain Barrère
prof. à la Faculté de Droit de Toulouse

Trois pages servent de préface à ce cours. Le savant professeur y décrit sobrement notre système de détermination des salaires : conventions collectives et fixation d'un SMIG, échelle mobile, procédure de médiation, accords d'entreprise. Dans ce cadre est examinée l'évolution des salaires de 1949 à 1955, soit par comparaison avec 1939, soit par comparaison avec les pays étrangers. Peu à peu s'est élaborée une politique des salaires. Pour être jugée, elle doit être considérée sous trois aspects : celui du salaire comme prix du travail, — celui des salariés en tant que groupe humain, — enfin celui du salariat comme régime.

1° *Politique par rapport au salaire comme prix du travail.* — La peur de l'inflation est souvent opposée à la revendication d'augmentation des salaires. Que faut-il en penser ? Le conférencier examine le comportement des salaires en corrélation avec l'inflation, avec la productivité, ou avec une activité en simple tendance vers le plein emploi. On retiendra de son étude très précise, que la hausse des salaires n'est pas toujours cause d'inflation ; elle traduit parfois l'adaptation des salaires à une inflation préalable ; elle sera d'ailleurs épongée si la productivité augmente. Il semble établi que l'accroissement de la productivité a permis une hausse des salaires. Dans l'appréciation de l'augmentation des rémunérations hebdomadaires, il faut tenir compte qu'elles correspondent parfois à un effort accru (heures supplémentaires).

L'analyse de ces comportements permet au distingué professeur de tracer les lignes directrices suivantes : l'expansion doit, pour une juste part, profiter aux travailleurs ; et cette participation est nécessaire pour soutenir le rythme de l'expansion. Cependant, comme la hausse de la productivité ne fait pas immédiatement sentir ses effets, il est raisonnable de prévoir « un échelonnement des hausses » des salaires (comme dans les accords Renault). Enfin les progrès doivent être adaptés aux divers secteurs de l'économie, qui ne marchent pas tous au même rythme.

2° *Politique par rapport au groupe des salariés.* — Cette politique est dite de « redistribution des revenus ». Il apparaît que la masse des salaires représente environ la moitié du revenu national ; à ce point de vue, la situation est en gros celle de 1938. Les prestations sociales opèrent sans cesse des transferts considérables, mais au sein de cette masse des salaires et sans changer la situation d'ensemble. Ainsi les pères de famille ont-ils été avantagés, tandis que les célibataires ont vu leur pouvoir d'achat diminuer, si l'on compare les indices de 1955 à ceux de 1938.

Faut-il conclure à l'échec de la redistribution ? A. B. n'hésite pas à l'affirmer. Et il l'explique par la structure des fortunes françaises : les revenus élevés présentent une faible fraction (21,9 %) du R. N. par rapport aux revenus moyens (62,6 %). Aussi le transfert en arrive-t-il à s'opérer « en vertu de motifs autres que l'inégalité des revenus » et, note le conférencier, ceci est essentiel pour la critique du système.

La politique de redistribution n'a pas donné les fruits escomptés, surtout parce qu'elle a été dominée par « un complexe statique de la masse à partager ». Or l'expansion nous place devant des perspectives nouvelles.

3° *Politique de dépassement du salariat.* — L'expansion est, dans une certaine mesure, créatrice d'emplois. Cependant, liée au progrès technique, elle fait surgir la hantise du chômage dit technologique. L'automation, dont il ne faut pas exagérer la généralisation immédiate, commence à préoccuper légitimement les milieux ouvriers.

L'expansion, qui multiplie les produits, doit aller au devant d'une demande croissante et solvable. La rémunération du travail doit donc être liée à la croissance de la productivité. Déjà des formules

sont à l'essai : échelle proportionnelle à la productivité, intéressement aux bénéfices, par exemple.

« Mais il est bien évident que d'autres formules sont à trouver ; on peut les chercher dans toute direction qui rendra caduque la conception d'après laquelle, une fois payé le prix du travail fixé par le marché de la main-d'œuvre, l'entreprise est quitte de toute obligation envers le travailleur » (p. 208).

Le conférencier retrouve ici le problème de la redistribution. Les promesses de l'expansion lui permettent d'esquisser non quelques correctifs de détail, mais une réinterprétation de l'ensemble. Le progrès suscite quantité de besoins nouveaux s'ajoutant aux besoins fondamentaux et permanents. La masse salariale restant stagnante, les petits revenus sentiront davantage leur dépendance, s'ils doivent renoncer aux besoins nouveaux (voyages, vacances, appareils ménagers, etc.) ou céderont à la tentation de se payer les satisfactions du jour (le scooter, la 4 CV, la télévision) en sacrifiant les besoins essentiels de logement et de santé.

« ...On est conduit à demander à la communauté d'assurer au profit de ses membres les moins favorisés, les satisfactions que la faiblesse de leurs revenus personnels ne leur accorde pas. Et c'est ainsi que, par l'intermédiaire de la communauté, on tendra à assurer à tous la satisfaction des besoins fondamentaux que sont le logement, la défense de la santé, la diffusion de l'instruction et de la culture, le développement harmonieux d'une famille nombreuse, etc... Ainsi apparaît, sous la forme de prestations publiques et sociales, d'attributions de ressources, de fonctionnement de services, tout un processus qui prend la forme de satisfaction de besoins publics au bénéfice des membres les moins favorisés de la communauté. La satisfaction de ces besoins publics crée un ensemble d'avantages augmentant le revenu réel et accroît la somme de satisfactions mise à la disposition des hommes : nous retrouvons là le *salaire disponible* » (p. 210).

Ainsi s'opère une réelle redistribution, assurant à tous les conditions d'une vie plus humaine. Pourvu, conclurons-nous, avec le conférencier, que l'Etat sache tenir compte « des véritables exigences de l'épanouissement de l'homme », et que son intervention, actuellement nécessaire, cède peu à peu aux libres initiatives.

* *

LA PARTICIPATION OUVRIERE A L'EXPANSION

par Maurice Bouladoux, président de la C.F.T.C.

1° Pourquoi s'obstiner à enfermer le syndicalisme dans l'alternative du réformisme ou de la révolution ? « Cette alternative, déjà dépassée au début du siècle, lorsqu'elle fut formulée, ne rend compte ni des aspirations, ni des besoins du monde ouvrier en 1956 ». Parlons plutôt d'un syndicalisme constructeur, propose M. B.

En face de la « deuxième révolution industrielle », le travailleur est saisi d'inquiétude. Des souvenirs le hantent : l'essor du machinisme au XIX[e] siècle a été payé par la misère ouvrière et la fameuse prospérité du XX[e] aboutissait à ces crises, où l'on assistait à la destruction systématique des productions excédentaires, tandis que chômage et sous-alimentation s'installaient dans les foyers ouvriers.

La classe ouvrière pourrait opposer sa révolte à la nouvelle expansion. Elle estime plus sage, consciente de son rôle et de ses possibilités, de s'y associer. On propose aux ouvriers « de participer à la course au progrès. Ils répondent oui, à condition que ce progrès serve à tous et non à quelques privilégiés ». Telle est la tâche du syndicalisme constructeur.

2° Quels sont ses objectifs ? La deuxième partie de ce cours va nous les faire connaître. Ils expriment la volonté des travailleurs d'obtenir des garanties pour que l'expansion ne se fasse pas à leur détriment. Mais c'est trop peu ; ils veulent surtout que le progrès se fasse dans le respect de la personne humaine et pour promouvoir un humanisme ouvert au peuple.

Concrètement l'expansion doit se traduire par une augmentation de salaires. Comment la concevoir ? Suffira-t-il que, proportionnellement à la croissance du revenu national, la masse salariale soit elle-même en progression ? Ne serait-ce pas, déclare M. B., « se figer, sur le plan social, dans une perspective statique » ? L'expansion doit porter avec elle l'espérance d'une meilleure répartition des richesses, sans quoi le travailleur souffrira toujours d'une frustration, qui brisera sa volonté de collaborer. Des salaires élevés, combinés avec des diminutions de prix, doivent assurer l'écoulement rationnel de la production croissante et sa mise à la portée des besoins de tous.

Comme l'expansion s'accompagne de la crainte du chômage technologique, une solution doit être trouvée à ce fléau si redouté de la classe ouvrière. L'exemple de l'Amérique deviendra-t-il contagieux et verra-t-on se généraliser dans nos conventions des clauses de salaire annuel garanti ? La puissance accrue de la technique ne doit-elle pas s'accompagner d'une diminution de la durée du travail ? Et chaque nation peut-elle résoudre ses problèmes intérieurs sans tenir compte de la situation internationale ?

Enfin les travailleurs veulent que le progrès leur donne la possibilité d'accéder à la culture et à ces conditions de vie pleinement humaines, qui restent encore le privilège de certaines classes sociales (p. 225).

3° Pour remplir son rôle et atteindre ses objectifs, le syndicalisme doit en posséder les moyens.

Il lui faut d'abord des hommes compétents. Depuis longtemps il travaille à la formation de ses militants. Ils doivent être aidés par des « experts-ouvriers » qui leur permettent de se présenter « avec une compétence égale devant les organisations du patronat et des Pouvoirs publics ». M. B. souhaite que se généralisent les sessions intensives de formation autour des Universités, et que des « congés-éducation » rendent accessibles aux travailleurs ces indispensables moyens de formation. La réforme d'ensemble de l'enseignement doit aussi répondre à ces besoins.

« N'est-on pas frappé... par le fait de l'état d'infériorité dans lequel se trouve la classe ouvrière par rapport aux autres catégories actives de la Nation ? Est-ce injuste de réclamer pour les travailleurs un effort correspondant à celui qui est consenti aux producteurs, employeurs ou artisans, par le canal des Chambres de Commerce, de Métiers, d'Agriculture, puissants moyens

d'action mis à leur service et pratiquement financés par la collectivité nationale ?

S'élever contre la lutte des classes ? Bien, mais alors, il faut prendre les moyens utiles pour qu'aucune classe ne puisse être considérée comme mineure... » (p. 227).

Les institutions où s'exerce le pouvoir économique sont déjà ouvertes à la classe ouvrière. Mais elles ne forment pas un tout cohérent et il en résulte que le pouvoir économique est en définitive exercé par les seuls organismes patronaux. Il arrive même, sur le plan de la profession que l'organisation est presque exclusivement patronale et que, par une anomalie surprenante, elle soit seule habilitée par les Pouvoirs publics à parler au nom de toute la profession.

Le syndicalisme est amené à étendre son action sur le plan politique, sans se confondre avec une action proprement politique. Ici le président de la grande centrale syndicale chrétienne redit les précisions plusieurs fois élaborées en ses récents congrès. Et il termine en opposant à l'esprit de lutte de classes (qui aboutit à détruire plus qu'à construire) l'esprit de collaboration puisé dans la morale chrétienne.

* *

LE ROLE DES CHEFS D'ENTREPRISES ET DES CADRES

par René Perrin
vice-président directeur général d'Ugine

Un chef d'entreprise nous parle, un homme dont le métier a développé le sens de la précision et la modestie. Par souci de clarté, il traitera séparément du rôle économique du chef dans l'expansion et des exigences humaines qui s'imposent à lui.

1° *Rôle dans l'expansion économique.* — Les entreprises sont de types différents selon les pays. Ici on ne rencontre que des entreprises privées ; ailleurs il y a partage, les unes étant privées et les autres nationalisées ; enfin, dans les pays communistes, toutes sont étatisées. Le rôle des chefs est forcément différent selon le type d'entreprise où s'exerce leur rôle.

Mais avant d'établir une comparaison entre ces situations, il est utile de relever, à la suite de R. P., la notable évolution de l'entreprise privée en ces dernières années.

« L'entreprise privée, la grande surtout, a passé et passe de plus en plus d'une conception capitaliste, axée essentiellement sur le profit, à une sorte de néo-capitalisme : l'entreprise est toujours d'essence capitaliste, mais le rôle des possesseurs du capital a, très souvent, totalement changé et s'amenuise de plus en plus. Parallèlement, la notion de profit n'apparaît plus guère que comme un moyen ordonné à une fin plus haute, une fin d'intérêt collectif du pays d'abord, une fin d'intérêt communautaire de l'ensemble de ceux qui participent à l'entreprise ensuite.

On répète à l'envi : le commandement est toujours entre les mains du capital ; ceci reste vrai en théorie, mais, en pratique, nous sommes entrés dans ce que les Américains appellent l'ère des « managers ». Le capital est souvent très divisé et réparti : le commandement appartient à des chefs, à une équipe qui se recrute par cooptation et dont la succession est assurée de la même manière, dans le souci de l'intérêt de l'entreprise tel qu'ils le conçoivent » (p. 239).

René Perrin compare donc attentivement le rôle du chef, selon qu'il s'exerce en secteur privé, nationalisé ou soviétique (cette comparaison est très instructive). Puis il pose la question si importante pour l'expansion : quel est le système le plus efficace ?

Le planisme intégral présente à son actif « une spécialisation et une rationalisation plus poussées, l'absence, sauf erreur du planisme, de doubles emplois dans les installations ». Mais à son passif il faut inscrire « avant tout l'absence de souplesse ». Les responsables peuvent avoir le souci de l'intérêt général ; ils restent des hommes, et « le souci de ne pas déplaire aux puissants du jour » tend à les rendre prudents, sinon timorés.

Faut-il se féliciter du monopole des techniques ? Le conférencier en doute. De beaux résultats ont pu être obtenus dans certains domaines comme l'aviation militaire ou l'énergie atomique, « où la concurrence est représentée par l'étranger »; mais, si l'on aborde le domaine des industries diverses qui répondent aux mille besoins des hommes, le manque d'originalité est mauvais signe.

« Par expérience, j'ai toujours considéré et considère de plus en plus que l'intensité du progrès suppose l'existence de diverses équipes de chercheurs, vivant chacune dans leur ambiance, selon leurs propres modes de pensée, et qu'une centralisation et rationalisation excessives de la recherche sont une erreur dans beaucoup de domaines » (p. 247).

Aussi la planification intégrale peut être utile « pour développer rapidement et sans fantaisie le standard de vie d'un pays à niveau faible » ; mais elle est une erreur et une entrave au progrès « pour une économie déjà nettement évoluée ».

En regard du planisme, comme sur l'autre volant d'un diptyque, s'inscrit le bilan du libéralisme. On a relevé ses avantages sur le collectivisme ; en toute objectivité, il faut enregistrer ses défauts : la recherche du profit au détriment de l'intérêt général (bien qu'on assiste actuellement à une « prise de conscience grandissante » de cet intérêt général dans des sphères dirigeantes) ; une certaine anarchie et un manque de rationalisation, dont l'incidence est grave dans un pays à ressources limitées comme la France.

Aussi à la question posée : planisme ou liberté? le conférencier répond au nom de son expérience :

« Vivant à la fois, par mes contacts et amitiés, les entreprises privées et nationales, ainsi que les plans, je crois, pour ma part, que la solution la meilleure, car il n'en est point de parfaite, devrait résulter d'une loi d'action et de réaction, chacun jouant ou essayant de jouer le rôle auquel il est le mieux adapté » (p. 249).

Les pouvoirs publics peuvent exercer un rôle d'information (par les services de statistiques et d'études de la conjoncture générale) ; ils peuvent aussi « définir l'évolution d'ensemble de l'économie générale ». Ainsi éclairées et guidées, les entreprises privées ont à déterminer leurs programmes propres.

Cette interaction des Pouvoirs publics et des corps professionnels exige que ces derniers soient organisés et animés d'un véritable esprit constructif. Les organisations ouvrières y seraient légitimement représentées, selon le vœu de M. Bouladoux : M. Perrin lui en donne l'assurance au nom de

10.000 chefs d'entreprises groupés dans quatre organisations : les Jeunes Patrons, la Confédération Française du Patronat Chrétien (CFPC), l'Union des Chefs d'Entreprise pour l'Assoc. Capital-Travail (UCE - ACT) et l'Association des Cadres et Dirigeants de l'Industrie (ACADI).

2° *Exigences humaines.* — Le patron n'est qu'un homme. Son pouvoir a des limites ; toutes les injustices ne lui sont pas imputables. Néanmoins ses responsabilités sont réelles et une noble tâche s'offre à lui. R. P. étudie successivement le plein emploi, la promotion ouvrière, l'intégration de l'ouvrier à l'entreprise, le problème des cadres et de la maîtrise. Sur ces différents points, il est réconfortant de noter la rencontre des vues d'un groupe conscient du patronat français avec les vœux émis par M. Bouladoux au nom de la classe ouvrière. Cette convergence est d'autant plus intéressante qu'elle émane de professionnels au courant des difficultés de réalisation.

A propos du plein emploi, le conférencier ramène à de justes proportions les craintes que suscite l'automation :

« ... Magie des mots. En réalité, en réfléchissant, on perçoit d'abord que l'intervention de l'automation ne peut être que limitée, du fait des énormes séries qu'elle nécessite ; elle ne peut être aussi que très progressive. Son développement rapide nécessiterait la création brusque de nouvelles et grandes usines pour construire l'appareillage nécessaire, et surtout une ressource supplémentaire d'ingénieurs d'études, qui n'existe nulle part, même en Amérique, ainsi que de nombreux ouvriers pour construire le matériel.

L'évolution ne peut être que progressive, en une accélération simplement peut-être plus grande qu'auparavant... » (p. 251).

On lira avec non moins d'intérêt les pages consacrées à l'intégration de l'ouvrier dans l'usine : les difficultés d'établir un dialogue, par suite du manque de compétence ou du manque de confiance (lourd héritage du passé) sont analysées avec une attention où perce l'angoisse du chrétien.

Les cadres ont aussi à collaborer à l'humanisation des entreprises. Or, trop souvent court-circuités par l'intervention des délégués ouvriers et des comités d'entreprises (si utiles que soient ces institutions) ils se sont trouvés déboutés des problèmes humains. C'est une tâche importante de les réintroduire dans la totalité de leurs responsabilités.

Tout l'exposé de R. P. exprime cet effort que beaucoup de ses pairs (trop peu nombreux encore) poursuivent avec cœur : humaniser le travail, en créant progressivement au sein des entreprises « le grand travail d'équipe », celui qui, au demeurant, se révèle le plus efficace sur le plan économique.

* *

LA PARTICIPATION DU MONDE RURAL

par Louis Estrangin, agriculteur
président de la Fédération Nationale des C.E.T.A.

1° Un vieux débat s'ouvre devant nous, celui qui oppose citadins et ruraux.

Si le débat est ancien, le thème en est renouvelé et le conférencier le développe dans la perspective très actuelle de l'expansion économique. L'expression devient parfois animée, parce que L. E. plaide pour ce monde rural qui n'est pas traité avec les égards qu'il mérite dans la vie nationale.

Le monde rural est-il une gêne pour l'expansion ou y apporte-t-il sa contribution ? C'est aux faits de répondre.

On reproche en effet au monde rural de gêner l'expansion, « parce qu'il est trop nombreux, trop arriéré, trop pauvre ».

La question du nombre sera reprise ultérieurement. S'il est avéré que certaines régions sont surpeuplées, d'autres ne le sont pas suffisamment. Au reste le problème doit être pensé dans une perspective d'avenir ; il n'est pas sûr alors que l'exode rural réponde toujours à une politique avisée. Il est, en tout cas, injuste de reprocher aux ruraux leur archaïsme technique. « Est-ce la faute des agriculteurs si la Recherche Agronomique est toute récente, si l'enseignement agricole reçoit dix fois moins de crédits que l'enseignement industriel, si la vulgarisation est si peu étoffée ? » (p. 259).

Ces ombres ne doivent pas dissimuler le réel effort de l'agriculture française. Chiffres en mains, L. E. établit la progression de sa production, l'amélioration de sa productivité, l'apport de ses hommes à l'ensemble de la vie du pays.

2° Ces faits constituent la base sur laquelle on va construire ; ils éclairent les tendances dont il faut tenir compte pour engager l'avenir. Face à l'avenir, quelles options s'imposent ? Double problème : problème de production et problème de population.

En réponse au premier, il semble à L. E. que nous ne sommes pas, en France, en face d'une surproduction. Certes elle peut exister pour certaines denrées ; il faut alors envisager une adaptation pour ces cas déterminés. Mais dans l'ensemble, notre devoir est de tendre à l'augmentation.

Le problème de la population est complexe. On constate, à l'échelle mondiale, un exode de la population rurale vers les tâches urbaines. D'autre part « certains experts ... considèrent qu'une forte diminution de la population agricole est nécessaire pour améliorer le niveau des familles qui resteront à la terre ». Ce raisonnement suppose que la conjoncture actuelle est immuable. On ne peut l'affirmer *a priori*. L'espoir reste permis d'une valorisation de la profession rurale, permettant un accroissement de densité de sa population (compte tenu des possibilités de chaque région). Le deuxième document préparatoire au Troisième Plan ne contient-il pas la proposition suivante : « Tout faire pour rendre économiquement viables le plus grand nombre d'exploitations... pour consolider une structure agricole basée sur une majorité de moyennes et petites exploitations » (cité p. 267). L'avenir économique du pays demande que son ravitaillement soit assuré et pour cela qu'une population suffisante reste en place.

3° Les moyens à mettre en œuvre se répartissent en ces divers titres dont l'ensemble forme un programme d'action rurale : investissements publics et privés, progrès des connaissances techniques, connaissance améliorée des problèmes économiques, relèvement de la condition des ouvriers agricoles, valorisation des productions.

Ne pouvant entrer dans le détail de ces propositions, recueillons les réflexions du conférencier sur l'enseignement.

« Le rapport du Plan lui-même souligne que l'enseignement public est frappé d'immobilisme, faute de crédits. Deux mille instituteurs publics s'y consacrent, complétés par 700 instituteurs privés et 600 maisons familiales ou centres ménagers privés. La diversité française, l'importance de la collaboration des parents, la structure des entreprises agricoles qui unissent le plus souvent l'exploitation et la famille, justifient l'action commune de l'Etat, de la profession et des familles, plus qu'en tout autre secteur professionnel. Les réalisations privées récentes ont montré en outre assez de dynamisme et d'efficacité pour obtenir qu'elles soient soutenues fermement. Pour l'épanouissement des hommes comme pour l'expansion économique, un considérable effort doit être fait pour que la formation professionnelle des jeunes agriculteurs touche plus qu'un cinquième des enfants, comme c'est le cas aujourd'hui » (p. 269).

On saura gré au président de la Fédération Nationale des C.E.T.A. (Centres d'Etudes Techniques Agricoles) des renseignements que contient sa conférence sur le fonctionnement et le rayonnement des 350 groupes actuellement existants (p. 269 et 270).

* *

L'ADAPTATION DU COMMERCE

par Emile ARRIGHI DE CASANOVA, directeur du Commerce intérieur au Ministère de l'Industrie et du Commerce

Le commerce a un rôle à jouer dans l'expansion, aussi bien que l'industrie et que l'agriculture. Quelle est donc sa mission dans l'économie ? Elle est ainsi décrite avec son triple objet :

« — Assurer le transfert des produits au consommateur dans les meilleures conditions de service et de prix ; c'est là sa tâche permanente et universelle ;

— Contribuer à l'ajustement de l'offre et de la demande en assurant au producteur la sécurité des débouchés, bien que la nature et le volume de la production soient décidés par anticipation sur la vente ;

— Participer enfin à la prévision économique et contribuer à orienter les progrès techniques dans le sens de la satisfaction optima des besoins humains » (p. 281).

Pour que le commerce puisse remplir au mieux sa mission dans l'évolution actuelle, le conférencier montre quelle adaptation il doit réaliser.

1° *Le mouvement d'adaptation.* — Tel qu'il est, notre appareil commercial révèle une situation anormale : trop de points de vente et marges bénéficiaires élevées.

On compte en effet « un point de vente pour 51 habitants, alors que la moyenne européenne est d'un point de vente pour 75 habitants ». La plupart sont de petites entreprises individuelles ou familiales.

Les marges bénéficiaires, souvent dénoncées comme excessives, ne sont que partiellement bénéficiaires, « car elles couvrent d'abord les frais d'exploitation, elles assurent le paiement de l'impôt sur les bénéfices et la rémunération du capital ». Prenons acte de cette rectification et reconnaissons qu'elles ne correspondent pas au profit. Néanmoins, continue A. de C., le grand nombre des petites entreprises et leur faible chiffre d'affaires conduisent à augmenter ces marges par nécessité vitale. Pour sortir du marasme, une législation favorisant la concurrence doit stimuler le dynamisme des chefs d'entreprises. Et en définitive, c'est bien sur l'action des professionnels et leurs initiatives qu'il faut compter.

Cette activité trouve à s'exercer dans l'organisation des marchés (p. 287-288), dans de nouvelles formules d'approvisionnement inspirées de la technique des grands magasins (p. 289-290), dans l'amélioration des procédés de vente (p. 291).

Cet effort porte déjà des fruits ; trois signes en fournissent la preuve :

« — l'appareil commercial se contracte : 25.000 points de vente ont disparu depuis quatre ans ;

— le volume d'affaires du commerce augmente, mais l'augmentation affecte davantage les grands magasins, les prisunics, les succursalistes et les détaillants modernisés, que le petit détaillant attaché à sa routine ;

— enfin, depuis 1952 et jusqu'à la fin de 1955, l'indice officiel des prix à la consommation familiale a marqué de la stabilité, voire une tendance à diminuer, malgré les diverses augmentations de salaires intervenues depuis » (p. 292).

2° *Obstacles.* — Si les résultats ne sont pas meilleurs, ils sont imputables à divers obstacles qui se dressent sur la route du progrès. Trop de petits commerçants sont dispersés dans la campagne, où ils ne trouvent pas le quantum de clientèle nécessaire à leur prospérité. Peut-on espérer que la décentralisation industrielle réanime des régions appauvries et, du même coup, renfloue le commerce local ?

Autre obstacle : l'état d'esprit de nombreux commerçants, qui dédaignent les techniques scientifiques pour se fier exclusivement à leur empirisme personnel. Le facteur personnel, si important pour le commerçant, ne le dispense pas d'accroître sa compétence. Le conférencier fait alors connaître diverses expériences ou projets tendant à promouvoir la valeur professionnelle.

Le désir de modernisation rencontre aussi l'obstacle du financement. Aucune transformation importante ne se réalise sans mise de fonds. La difficulté n'est pas insurmontable, ainsi que le montrent plusieurs réalisations à base d'entr'aide professionnelle.

Le gros obstacle n'est-il pas l'indifférence des commerçants à tout essai novateur, parce qu'ils rejettent sur la fiscalité la cause totale de leur embarras. Problème complexe qui ne peut être tranché sans tenir compte du climat psychologique. « La routine du commerçant » s'explique enfin par « l'inertie du consommateur ». Mais comment celui-ci pourrait-il réagir sainement, s'il n'est pas informé ? Or l'information doit être sincère, au lieu de se contenter d'une publicité mensongère. Tromper le public et compter sur des mouvements grégaires ne prépare pas ces réactions vraies de l'acheteur, si précieuses pour éclairer la prévision des producteurs. Les moralistes recueilleront avec satisfaction cette nouvelle que : « Les professionnels de la publicité en ont pris conscience et... leur récent congrès s'en est trouvé largement imprégné. Le slogan « la vérité paie » fut l'un de leurs thèmes de discussion et l'une de leurs résolutions » (p. 299).

En dépit des obstacles, le commerce est donc en marche, conscient de son rôle : intermédiaire, c'est-à-dire lien entre producteurs et consommateurs, stimulant du mouvement économique. L'expansion se développe par une concentration dévoreuse des petites entreprises. Nombreux sont les commerçants qui luttent pour maintenir leur indépendance, tout en suivant le rythme du progrès grâce à l'entente dans la profession.

* *

L'ACTION ECONOMIQUE REGIONALE

par Gabriel Dessus
membre du Comité National de l'Urbanisme

Cet exposé se propose de faire le point sur le problème de l'aménagement du territoire : où en est ce mouvement dans les idées et les faits ? et quelles difficultés rencontre-t-il ?

« On parle moins de décentralisation industrielle, et davantage d'aménagement. Et en fait, il semble que l'on ait pris une conscience plus nette du caractère global du problème de l'utilisation de l'espace pour chaque région, ce qui revient à dire une conscience plus nette des relations que soutiennent entre elles les diverses activités exercées sur le même territoire » (p. 304).

Tout se tient dans la vie d'une région ; et les problèmes ne se limitent pas à celui de l'industrialisation. G. D. constate que l'idée d'aménagement du territoire s'est, en ces dernières années, « précisée et enrichie ».

En se reportant au texte de cette leçon, on trouvera (p. 307 à 310) un exposé de l'effort d'études déployé par divers groupes de chercheurs ou par l'Administration, — et, par contre, des lacunes dont nous souffrons actuellement.

Une dernière partie est consacrée à l'étude des institutions : décret-loi du 30 juin 1955 qui les établit ; leur mise en place et le rôle joué par les S.D.R. (Sociétés de Développement Régional); les obstacles qui peuvent paralyser leur fonctionnement.

* *

PERSPECTIVES NOUVELLES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

par André Conquet, directeur général
des Ateliers-Ecoles de la Chambre de Commerce de Paris

Mettant en pratique le mot humoristique de Valéry : « entrer dans l'avenir à reculons », A. C. aborde les problèmes d'avenir par une rétrospective sur l'enseignement professionnel : de saint Jean-Baptiste de la Salle à la loi Astier (1919), cette « charte de l'enseignement technique », et jusqu'au foisonnement actuel des C.A.P. (on en compte 360). Nous débouchons sur une période critique : le renouveau démographique et l'introduction de l'automatisme industriel préparent, selon certains auteurs, « un bouleversement économique et social ».

Pour répondre aux besoins de l'expansion, comment se présente la formation professionnelle et quel développement doit-elle envisager ? A. C. déroule devant ses auditeurs comme un panorama de cet enseignement. Il ne fait que signaler l'enseignement agricole, pour lequel il ne se juge pas compétent, mais déplore l'insuffisance de ses attributions budgétaires. — Le voici dans son sujet avec la formation des ingénieurs (facultés et grandes écoles) et des techniciens supérieurs ; celle des agents techniques, formés par les collèges techniques, et les Ecoles Nationales Professionnelles ; formation des ouvriers et employés qualifiés et enfin des ouvriers spécialisés.

Qui se chargera de cette formation ? Il est facile de répondre : l'Etat. Mais la modicité des crédits dont se plaint l'Education Nationale oblige à une solution plus large, adaptée à l'ampleur et à l'urgence des besoins. Le conférencier part de cette constatation que « pour l'année 1954-55, 287.240 élèves sont formés dans l'enseignement public et 359.700 dans l'enseignement privé (technique du 2e degré et apprentissage industriel et commercial) » ; et il conclut :

« La voie est donc ouverte pour une collaboration de tous ceux qui « font » de la formation.

Réalisée depuis longtemps, et pour ainsi dire traditionnellement entre l'Enseignement Technique et les Professions, elle s'amorce, plus récemment, entre l'Université et le monde des affaires. Mais il y a encore bien des cloisons à abattre, bien des incompréhensions fâcheuses qui freinent les réalisations... » (p. 329).

La formation qui sera dispensée à tous les degrés ne devra pas seulement se préoccuper du rendement et de l'efficience économique ; elle devra prémunir les jeunes contre « les risques de déshumanisation de notre civilisation industrielle », et leur assurer une formation véritablement humaine. A la formation proprement technique doit s'adjoindre l'ouverture de la culture, et plus encore la formation religieuse.

A l'appui de son affirmation, il cite ce passage de M. Scheler : « ...Aucune de ces trois espèces de savoir ne peut jamais « remplacer » ou « suppléer » l'autre. Quand l'une d'entre elles refoule les deux autres ou seulement l'une des deux autres, c'est toujours au grave détriment de l'*harmonie* et de la *civilisation* dans son ensemble, et même de l'*unité* de la nature humaine qui est à la fois spirituelle et corporelle » (cité p. 333).

* *

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

par Robert Delavignette
Gouverneur Général de la France d'Outre-Mer

Territoires d'Outre-Mer, ce vocable englobe tous ces territoires qui, « de l'Algérie aux Antilles, à la Guyane et à la Réunion, de l'Afrique Noire à Madagascar et à l'Océanie, contribuent sous des formes diverses à former avec la France d'Europe cet ensemble défini par la Constitution d'octobre 1946 comme étant la République Française » (p. 337). Leur population compte 42 millions d'habitants, c'est-à-dire autant que la Métropole.

Or, tous ces territoires ont un trait commun : leur sous-développement. R. D. en analyse les caractéristiques : l'isolement, ressenti comme une frustration ; la pauvreté, accompagnée du règne

de l'analphabétisme ; l'inégalité des revenus, qui départage une élite privilégiée et une masse archaïque ou prolétarisée ; enfin ces déséquilibres fonctionnels engendrés par le dualisme économique et social, c'est-à-dire le voisinage et souvent la compénétration des vieilles structures indigènes et des formes nouvelles de technique et de civilisation.

Depuis 1946, une méthode est employée pour lutter contre le sous-développement : c'est la planification, dont les principes, inspirateurs de la loi du 30 juin 1946, sont exposés par le conférencier. C'est la bonne méthode en pareil cas, estime-t-il ; « encore faut-il qu'elle ne soit pas faussée au départ et altérée dans son maniement ».

Trop exclusivement préoccupés de technique et de résultats quantitatifs, « nous perdons de vue cette règle qu'aucun plan, en aucun pays, ne peut réussir, s'il ne rencontre pas l'adhésion et s'il n'organise pas la participation du peuple auquel il est destiné » (p. 343).

Dans les relations entre Métropole et T.O.M., il s'agit donc de susciter la collaboration de deux peuples, de les unir dans une grande œuvre commune. Or que constatons-nous ?

« Des résultats considérables ont été obtenus, mais nous n'avons pas su, de part et d'autre, en dégager *la pleine signification.* Jamais la France n'a autant dépensé pour les Territoires d'Outre-Mer ; jamais elle n'a accompli un tel effort — 1.000 milliards de 1947 à 1954 — dans des conditions aussi difficiles, au lendemain d'une guerre et d'une invasion catastrophiques. Et jamais les relations humaines entre la Métropole et le T.O.M. n'ont été aussi tendues. Pourquoi ? » (p. 344).

La suite de ce cours le montrera, en précisant les « exigences humaines de la planification ».

Du côté des T.O.M. la planification exige une discipline, qui ne sera pas acceptée en l'absence de certaines conditions psychologiques. Un exemple significatif :

« Il est exact... que le premier ministre de la Gold-Coast autonome, M. N'Krumah, a remporté en matière de planification une victoire que je tiens objectivement à relater. On sait qu'une des grandes richesses de la Gold-Coast est le cacao. Le Plan exigeait que les cacaoyers malades fussent arrachés. Tant que cette exigence fut commandée au planteur africain par l'autorité britannique, *l'homme* africain y vit une vexation. Quand la puissance publique fut aux mains du chef africain N'Krumah, le planteur devint un homme docile à l'ordre d'arracher les cacaoyers malades. L'exigence scientifique du plan de restauration des cacaoyers se transforma en exigence nationale, en exigence humaine au premier chef » (p. 345).

Le nationalisme peut conduire à des déboires. Il n'en est pas moins une force incontestable. Il est même un sentiment légitime et, bien orienté, il devient une grande force constructive. Le Pouvoir qui dirige le Plan devra donc le concevoir et l'appliquer de manière à procurer « le passage (du peuple) de sa civilisation archaïque à sa civilisation nouvelle » (p. 346).

Du côté de la Métropole, la planification se traduit par une redistribution de son propre revenu national en faveur des territoires qu'elle a pris en charge. Lourd fardeau qui s'ajoute à la charge de ses propres départements sous-développés. Elle atteindra vite la limite de ses possiblités, si elle ne se préoccupe de développer sa production et sa productivité.

Plus que le volume des investissements importent les options qui en dirigent l'emploi. Ces options devront être inspirées, avant tout, par les exigences de la personne : procurer la subsistance et des conditions de travail, d'habitat, d'épanouissement, à la population indigène. Ce devoir s'accompagne d'un droit et d'un devoir de contrôle sur l'usage effectif qui est fait des sacrifices de la Métropole.

Alors que la planification devrait être une occasion de rassemblement, elle risque d'être enrayée par la querelle qui éclate entre les anciennes nations colonisatrices et les jeunes nations qui s'éveillent à l'indépendance. Il y a là un cercle vicieux ; la dernière partie de ce cours indique comment on peut s'en dégager. Pour ramener les opposants à l'indispensable collaboration, R. D. trace deux lignes de recherche.

D'abord associer les autres nations d'Europe à l'effort de promotion des T.O.M. — L'autre ligne de recherche est « l'approfondissement des conditions de notre travail en commun » avec les peuples sous-développés. Ces conditions sont d'ordre psychologique et moral ; elles permettront une compréhension, aboutissant à une meilleure adaptation. Sur le plan du travail, par exemple, on recherchera « les contrats-types de travail où ils pourront donner leur pleine mesure de productivité d'une part, et apprendre à vivre ensemble d'autre part ».

« Dans les vieilles civilisations négro-africaines, les rapports entre le travail et le pouvoir étaient inscrits dans l'*unité organique du groupement humain.* Dans notre civilisation mécanicienne, pour des groupements infiniment agrandis, nous avons à rechercher la nouvelle unité organique où les rapports entre le travail et le pouvoir seront réglés. Pour parler un langage moins abstrait, demandons-nous quels sont, en Afrique du Nord et en Afrique Noire, les types de convention collective qui feront vivre en communauté le chantier, la plantation, la mine, l'usine, et qui donneront à l'homme le sentiment de sécurité morale qu'il avait dans ses coutumes d'autrefois » (p. 353).

Ce cours montre donc, et parfois de manière émouvante, comment le plan doit se mettre au service de l'homme. Alors il devient l'instrument qui réapprend aux hommes « à vivre ensemble »; il les amène à redécouvrir « cet Amour essentiel sans lequel toutes les entreprises finissent dans le désordre, la division et la haine » (p. 354).

* *

L'HARMONISATION INTERNATIONALE DES CROISSANCES ECONOMIQUES

par Léon Daum
membre de la Haute-Autorité de la C.E.C.A.

Les cours consacrés aux « orientations » se sont peu à peu élevés des questions particulières (investissements, salaires, ou divers secteurs professionnels, etc.) aux vues d'ensemble : équilibre des régions, rapports avec les Territoires d'Outre-Mer. Ils s'achèvent par l'aspect international de l'expansion.

« C'en est, en effet, un caractère essentiel ; car il est maintenant reconnu par tout le monde que l'expansion économique ne peut être réelle, stable et durable, que si elle se développe dans un domaine plus large

que les économies séparées des divers pays de l'Europe, si l'on crée ce qu'on appelle le marché commun généralisé » (p. 355).

L'Europe voit s'accroître son retard sur les Etats-Unis et diminuer son avance sur la Russie. En face de ces grandes unités économiques, l'Europe se présente en état de marché morcelé : dix ou quinze marchés nationaux, soucieux de leur propre équilibre, gênent les échanges, alourdissent les prix de revient par toute une série de mesures protectrices : douanes, contingentements, contrôle des devises...

Depuis le Plan Marshall, un effort d'intégration a été amorcé. Après l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.) on a vu successivement naître le GATT (ou Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), l'intégration des pays du Bénélux, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). L'éminent professeur s'arrête à peine à ces réalisations, réservant le principal de son exposé à la création du Marché Commun général. Au moment où nous relisons le texte de M. Daum, pour en donner le résumé, son sujet est au premier plan de l'actualité politique.

On sait que, sous ce nom de « Marché Commun », six grands pays d'Europe veulent étendre « à toutes les productions et à tous les échanges » ce qu'ils ont déjà réalisé pour le marché spécial du charbon et de l'acier. L. D. expose quels problèmes pose cette intégration et quelles mesures elle entraîne.

1° Certaines mesures sont assez simples à concevoir et à appliquer. Tout d'abord, levée des barrières qui cloisonnent les marchés nationaux : droits de douane, contingentements, contrôle des devises. D'autres mesures concernent les tarifs de transports, pour éviter un protectionnisme déguisé. Enfin il faut se préoccuper de réaliser « une concurrence correcte », en écartant le dumping, les doubles prix, les subventions gouvernementales ou les ententes entre producteurs ou acheteurs (dans les cas où elles portent préjudice à l'ensemble du marché).

2° D'autres mesures sont plus délicates à établir, car elles doivent atteindre les conditions de fonctionnement, remédier aux à-coups inévitables, prévenir les dommages humains. Ainsi des mesures sont prévues pour que l'ouverture des frontières ne provoque pas une régression sociale (les salaires et les avantages sociaux s'alignant sur les plus faibles). L'harmonisation est possible, comme le démontre l'expérience de la CECA.

Le même souci d'atténuer et de compenser les dommages humains inspire une série d'accords établissant des délais et des étapes de transition, pour permettre l'adaptation de certaines industries. Sur ce point encore l'expérience de la CECA démontre que ces vues ne sont pas utopiques. Elle mérite d'être citée.

« Les mines de houille belges se trouvaient, lors de la réalisation du marché commun, dans une situation qui ne permettait pas immédiatement la concurrence libre avec les mines allemandes ou françaises. Leurs conditions géologiques, l'évolution encore insuffisante de leur modernisation et de leurs concentrations conduisaient à des prix notablement plus élevés que ceux de leurs voisins. Il aurait été possible de prolonger l'isolement du marché belge et la protection douanière. Mais c'est à une formule plus féconde et plus « communautaire » qu'a eu recours le traité : on a levé pendant cinq ans un prélèvement sur les productions charbonnières les plus favorisées, celles de l'Allemagne et des Pays-Bas, et, au moyen de ces fonds, on a abaissé le prix de vente du charbon belge sur tous les marchés de la Communauté, permettant ainsi aux mines de garder pendant cette période des recettes suffisamment élevées pour achever leurs aménagements et se mettre au niveau compatible avec la concurrence » (p. 365).

L'adaptation, mettant à profit les délais consentis, sera guidée par l'établissement de « prévisions » élaborées par des centres d'études et livrées à la publicité pour être connues de tous les intéressés. Des ressources financières sont également prévues pour les reconversions indispensables.

« Dans le Charbon-Acier, elles sont procurées par le « prélèvement », taxe proportionnelle à la valeur des productions, que la Haute-Autorité perçoit. Dans l'intégration générale, il faudra trouver des ressources analogues. Leur fondement et leur légitimité résultent de l'avantage que l'économie générale tire de l'ouverture des marchés, avec comme corollaire le devoir de donner un concours aux dommages anormaux qui en résultent dans des cas particuliers » (p. 367).

3° Une fois les accords établis, leur application exige un pouvoir exécutif, que L. D. se représente non comme un homme isolé, ni comme une assemblée nombreuse et lente à décider, mais plutôt « comme un collège de personnalités, ayant l'indépendance, la hauteur de vues et l'expérience d'hommes de gouvernement ». N'est-ce pas chimérique ? Là encore, il peut se référer à l'exemple de la Haute-Autorité de la CECA, dont, en qualité de membre, il suit les travaux. Recueillons ce témoignage :

« En la citant, non en modèle, mais en exemple de ce qui est possible, je veux, de plus, porter témoignage que le travail à la même tâche de gens venus de six pays, parlant quatre langues, issus de la politique, de l'administration, du syndicalisme ou de l'industrie, n'a jamais, depuis près de quatre ans, rencontré de défaillance dans l'indépendance, de recherche de suprématie, de marchandage ou de dissimulation.

Tous, à tous les niveaux de l'autorité et de l'administration, mettent leur honnêteté et leur honneur à l'application correcte, impartiale et efficace de ce qui est leur charte : le traité, et la volonté des pays qui l'ont conclu » (p. 369).

Au total, l'intégration se présente comme une opération risquée. Mais il faut avoir l'audace de courir ce risque. Le refus expose à un danger plus certain : c'est « se condamner à un rythme inférieur à celui de ceux qui mènent le monde ». Enfin cette entreprise peut être une importante contribution « à l'union des peuples et à la paix ».

* *

Conclusion

Tel est le remarquable ensemble de doctrine et d'information qu'a édifié cette Session 1956. Théologiens et professeurs y intervinrent, mais aussi, plus nombreux qu'à l'ordinaire, d'éminents techniciens. Les uns et les autres surent mettre à la portée de leur auditoire les problèmes majeurs de

notre temps. Puisse ce modeste résumé apprendre à ceux qui n'ont pas pu ou osé venir à Marseille ce qu'ils auraient pu y trouver, et les inviter à compenser en recourant au compte rendu *in-extenso*.

Malgré sa technicité, cet effort de pensée ne cessait de se référer aux principes qui nous unissent, c'est-à-dire à la lumière dont l'Eglise est gardienne et interprète. La Lettre de Mgr Dell'Acqua, écrivant au nom du Saint-Père, rappelait à tous qu'ils ont à concourir au progrès économique, « mais sans oublier que la technique est ordonnée à l'homme et à l'ensemble des valeurs spirituelles et matérielles qui concernent sa nature et sa dignité personnelle. » (*Message de Noël* 1953, rappelé par Mgr Dell'Acqua).

A. TILLET.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

René TOULEMONT. — **Sociologie et pluralisme dialectique** : Introduction à l'œuvre de Georges Gurvitch. — (25 × 16), 276 p., 120 fr. b. — Louvain, Nauwelaerts, 1957.

Georges Gurvitch est un des maîtres de la sociologie française contemporaine. Carrière peu ordinaire que la sienne et qu'expliquent en partie les événements. G. G. est né en Russie, en 1894 ; il y commença sa carrière intellectuelle. On le trouve, en effet, comme assistant, puis professeur aux Universités de Léningrad et de Tomsk (1918 et 1919). Dès l'année suivante, il quitte la Russie, sans doute déçu par le régime. Après un passage à Prague, il se fixe en France à partir de 1924. Il y sera naturalisé et c'est là que, à part l'intermède de la dernière guerre passé aux Etats-Unis, il enseignera et publiera ses principales œuvres. On en trouvera la liste dans une bibliographie qui, pour sommaire qu'elle soit, n'en requiert pas moins de deux grandes pages (p. 270-272).

La sociologie de G., sans cesser d'être scientifique, entretient des rapports avec la philosophie, qu'il a commencé par enseigner. Sa pensée et son vocabulaire s'éclairent par la présentation que donne R. T. de ses travaux sur la philosophie générale, sur la morale et sur la philosophie du droit. On trouve intérêt à connaître les sources de cette pensée complexe, sa théorie des valeurs, sa contestation du droit naturel. R. T. s'efforce d'exprimer fidèlement la pensée du maître ; il saura, dans un ch. final, faire les mises au point nécessaires.

L'œuvre principale de G. est une sociologie. Comme science, elle en a la positivité ; s'abstenant de tout jugement de valeur (ce qui est réservé à la philosophie), elle s'affranchit néanmoins du positivisme, pour rester une ouverture à l'expérience totale (individuelle ou collective, sensible ou supra-sensible). La diversité du réel et ses différents niveaux trouvent leur expression en un pluralisme, et son dynamisme en une dialectique. Ce pluralisme ne reste pas une simple constatation des faits ; il devient pour G. un idéal et une méthode pour réaliser cet idéal.

G. ne se contente pas, en effet, d'apporter sa puissante et originale contribution à une science théorique. Il se préoccupe des événements et, cherchant à les orienter, il esquisse l'idéal d'une société qu'il conçoit comme démocratique et socialiste (en un sens qui échappe au cloisonnement politique) ; il élabore en 1944 une Déclaration des Droits Sociaux et dénonce (en 1948) les dangers actuels de la Technocratie.

L'exposé, qui tient compte du mouvement de la pensée de G. et de son caractère encore inachevé, se clôt par une discussion serrée où sont relevées les insuffisances et les ambiguïtés de cette doctrine. La critique de R. T. est aussi positive et met en valeur ce dont nous lui sommes redevables : « Elle aura donné le coup de grâce au mythe de la société conçue comme un bloc, transcendant, à la fois extérieur et supérieur à l'individu... » ; elle a fortement établi « l'immanence réciproque, relative et variable, mais toujours présente, de l'individuel et du social... » ; et « la vigueur de son affirmation pluraliste ne l'a pas empêché de saisir le caractère spécifique de la société humaine, qui est sa capacité de civilisation » ; enfin on lui sait gré de garder la conscience de ses limites et de « laisser les portes ouvertes du côté de la philosophie ». On mesure le chemin parcouru par la sociologie depuis un siècle.

Joseph FOLLIET. — **A toi, Caliban : Le peuple et la culture.** — In-16, 272 p., 630 fr. — Lyon, Edit. de la Chronique Sociale, 1956.

Caliban qu'interpelle J. F. n'est pas le monstre shakespearien, mais le Caliban de J. Guéhenno, l'homme du peuple aux prises avec la culture, luttant pour accéder à ce beau domaine, sans risquer l'évasion ou pire la trahison des siens. J. F. s'adresse donc au jeune des milieux populaires, jeune ouvrier, jeune paysan, militant de divers mouvements. Comme un grand frère, qui a conquis une part princière dans le domaine de la culture, il en fait part aux membres de ce peuple qu'il aime et auxquels, par vocation, il reste lié. — Ce livre est le fruit de plus de trente années d'expériences. C'est bien ce qui en fait la valeur, son extraordinaire densité et son charme. — Le problème de la culture est posé dans le mouvement de l'histoire et dans la réalité quotidienne. Il ne s'agit pas d'une culture cloisonnée, que F. décrit comme « la sécrétion propre et incommunicable d'une collectivité » (culture prolétarienne); il ne la confond pas davantage « avec une forme historique de culture, celle d'un temps et d'un milieu »; mais il vise à ouvrir la culture humaine à l'homme du peuple, c'est-à-dire à le rendre plus homme, sans cesser d'être lui-même, cet ouvrier, ce paysan, fortement enracinés dans leur milieu. — Le but ainsi précisé, les voies sont indiquées ; elles sont multiples, comme autant d'appels, comme autant de mains qui se tendent, et il serait surprenant que le jeune n'en puisse saisir quelqu'une, qui le guidera et, s'il est persévérant, le haussera à la culture. Les métiers offrent des moyens de s'enrichir l'esprit ; les loisirs offrent d'autres possibilités. Voici les chemins éprouvés : la lecture, la musique, le dessin, le théâtre. Voici les chemins neufs : plein-air, sport, photographie, ciné, radio, télévision. Chaque fois le lecteur trouvera les conseils les plus judicieux, une véritable méthode de formation.

On ne se lasse pas à suivre ce guide si compétent, si fraternel, si entraînant et si jovial. Disons que ce livre a subi avec succès l'épreuve de la lecture publique dans un réfectoire de séminaire : test majeur pour révéler un intérêt qui ne faiblit pas au cours des chapitres et le style clair, direct et pittoresque qui force l'attention. — En somme un excellent instrument de formation et des plus agréables.

Mgr M. PFLIEGER. — **Prêtres et Sacerdoce.** — 400 p. (12,5 × 18), 930 fr. — Tours, Mame, 1956.

L'auteur, doyen de la faculté de théologie de Vienne (Autriche), dirige un *Centre de Pastorale* fondé dans la même ville vers 1920.

Le but de son ouvrage est de décrire les conditions dans lesquelles le prêtre d'aujourd'huì aborde et accomplit sa tâche apostolique. Ce n'est donc pas une étude sur la formation théologique ou sur la vie spirituelle et surnaturelle du prêtre. Cet aspect n'est abordé qu'indirectement, pour autant qu'on peut expliquer par là le succès ou l'insuccès de la vie pastorale. Le religieux-prêtre reste presque totalement en dehors de la perspective, ainsi que le prêtre professeur. Le curé, le vicaire, le prêtre chargé d'œuvres retiennent toute l'attention.

Pourquoi peut-on constater tant de différences dans le rendement pastoral de ceux-ci ? La réponse se trouve en partie, selon l'auteur, dans la nature de l'éducation donnée aux futurs prêtres et dans l'idéal de vie spirituelle qu'ils ont reçu. Mais la clé du problème consiste essentiellement dans la différence de caractère et de tempérament qui se manifestera en chaque individu quand éclatera, après un premier contact avec la réalité concrète, la crise d'où sortira le prêtre dans son état définitif. Ce sera alors la déviation, la médiocrité, l'honnête service, la ferveur ou la sainteté, avec toutes les variantes qui, simultanément ou successivement, modèleront une existence de prêtre. L'ouvrage prend ainsi peu à peu la forme d'une *description de caractérologie sacerdotale*, analysant non sans finesse, une foule de « types » extrêmement divers.

On doit regretter ici que l'auteur, à côté de quelques observations personnelles, ait emprunté ses portraits à des littérateurs, presque tous romanciers laïques, qui ne connaissent guère, de la mentalité vraie du prêtre, que ce qu'une imagination déformante leur en a fourni. Et ce n'est pas la part beaucoup plus réduite, accordée à de saints prêtres, tels le saint Curé d'Ars et saint François de Sales, qui, pour louable qu'elle soit, corrige l'impression décevante que produisent ces « types » sacerdotaux pris hors du réel.

La version française a été faite par Henriette Bourdeau-Petit. M. Tollu, supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris, a présenté cette édition française dans une préface. Il nous avertit que ce n'est pas une traduction littérale du texte allemand, paru en 1953. Certains aperçus intéressant strictement des lecteurs autrichiens ont été supprimés ; d'autres passages concernant notamment la Mission de France et la Mission de Paris ont été mis à jour.

Tel qu'il est, ce livre apprendra aux prêtres français à connaître certains traits fortement sculptés de leurs confrères de langue allemande. Ils pourront puiser, dans les analyses caractérologiques de Mgr Pfl., bien des éléments qui leur permettront de se mieux connaître eux-mêmes, de préciser leur examen particulier, surtout de se prémunir contre les troubles, les tentations et les imprudences qui provoquent les crises dangereuses attisées par le souffle du « démon de midi », mais aussi de se garder de l'embourgeoisement, de l'activisme, des originalités antipastorales dues au durcissement de l'âge et au découragement. Au clergé auquel il est destiné, aux fidèles aussi, pour leur ouvrir les yeux sur la vie de leurs prêtres inconnue d'eux et parfois si méconnue, *Prêtres et Sacerdoce* pourra donc, tout compte fait, être proposé pour une lecture intelligente, attentive et instructive.

Maria WINOWSKA. — **La Vierge de la Révélation hier et aujourd'hui.** — In-16, 190 p., 450 fr. — Paris, Arth. Fayard, 1957.

Le point central qui unifie cet ouvrage est moins l'étude ou le récit des révélations de Marie que l'histoire du culte dont elle fut l'objet, dans le paganisme antique, dans le monde de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les Apocryphes, dans la suite des siècles que parcourut l'Eglise depuis le Concile d'Ephèse jusqu'aux apparitions mariales les plus récentes. Précisons encore que l'auteur se met à l'écoute moins des Pères et des théologiens qu'à celle du peuple chrétien, dont la piété est interprétée comme une préparation aux décisions doctrinales de l'Eglise et comme un immense écho amplifiant la portée pratique de celles-ci.

Douée d'une délicate sensibilité féminine et surnaturelle, l'auteur parle un langage plein d'amour pour Marie ; on admire dans son style de belles trouvailles; elles rejettent dans l'ombre quelques expressions moins heureuses, qui en petit nombre, ont échappé à sa plume. En celles-ci faudrait-il voir une sanction sans gravité du rôle un peu effacé que l'auteur attribue aux théologiens dans l'étude des privilèges et dans la floraison des pratiques de piété envers Marie ?

On recommandera ce livre non aux érudits, mais aux âmes simples et droites qui désirent mieux connaître comment leur Mère fut connue, célébrée et aimée par nos ancêtres dans la foi.

A. M. AVRIL, O. P. — **Le Dimanche à la Radio.** Tome II. **De la Septuagésime au dimanche de la Passion.** — In-16, 218 p., 525 fr. — Ed. du Cerf, Paris, 1957.

« Il y a quelque chose de pire que d'avoir une mauvaise pensée, c'est d'avoir une pensée toute faite » (Péguy).

La pensée du P. Avril est originale, lumineuse et sûre. Suivant la devise de son Ordre, sa parole livre à la multitude ce qu'il a découvert dans les textes sacrés, une source abondante où il puise à son gré la doctrine immuable et des pensers nouveaux, *nova et vetera.*

Les bénéficiaires des ondées bienfaisantes qui arrosent et fécondent le désert de ce monde ont eu souvent le désir de capter au passage ce trésor fugitif : ils seront satisfaits. Ils reliront avec fruit trois sermons, en moyenne, à chacun des huit dimanches qui préparent la Pâque : le prédicateur insiste, comme il sied, sur cette préparation.

Cette prédication est simple, forte, chrétienne. Elle sait pourtant utiliser les appâts nécessaires aux pêcheurs du XX^e^ siècle et le filet du pêcheur capture sans doute de beaux poissons.

P. Emidio da ASCOLI, capucin. — **Luci evangeliche.** Pour tous les dimanches et fêtes liturgiques. — In-16, 430 p., 1000 lire. — Istitudo padano di arti grafiche, Rovigo, 1956.

Les lecteurs du P. Emidio en auront pour leur argent. L'Evangile ressemble à un diamant dont les mille et mille facettes resplendissent magnifiquement à qui prend la peine de les contempler. Cette Lumière qui illumine le monde est le Christ Jésus, lequel a été fait pour nous sagesse et justice et sanctification et rédemption (I. Cor., I, 30).

Pèlerins vers l'éternité, nous avançons sur des chemins de lumière.

Le péché du monde est, comme le fut celui des Juifs, de ne pas croire à celui qui est la Lumière, la Vérité. Pécher, c'est fermer volontairement les yeux de son âme à la vérité et se laisser emporter par la violence d'une passion déréglée. Alors, pour faire taire la voix de sa conscience qui lui crie le tort qu'il a eu de nier la lumière présente à son esprit, l'homme s'excite et s'exaspère intérieurement, comme si une haine satanique le soulevait contre cette Foi dont la lumière brille encore dans ses ténèbres.

Bien des campagnes politiques ou de presse contre l'Eglise, les prêtres, la religion n'ont pas d'autre but que de faire taire pour toujours la voix de l'Esprit-Saint qui convainc l'homme de son péché. Malgré l'athéisme, l'incrédulité, la haine de la Vérité, les persé-

cutions, les chrétiens demeurent confiants. L'Esprit-Saint leur donne la certitude que l'ordre de la morale éternelle sera rétabli, que la justice triomphera et que le Christ, le Saint, le Juste renié et persécuté par le monde est et sera dans l'avenir et pour l'éternité le Souverain Roi de l'univers. (*Lumières du IVe Dim. ap. Pâques*).

S. JEAN CHRYSOSTOME. — **Lettres à Olympias.** Traduction d'Anne-Marie Malingrey. Introduction de Bruno Vandenberghe. — 190 p. (11,5×17), 48 fr. belges. — Namur. Editions du Soleil Levant, 1957.

Veuve après vingt mois de mariage, admise au rang des diaconesses par le prédécesseur de saint Jean Chrysostome sur le siège de Constantinople, la noble Olympias rendit de grands services à son évêque qui devint son directeur spirituel. Inculpée en même temps que lui en 404, elle fut condamnée à une forte amende et exilée à son tour.

Ces épreuves développèrent en elle une tendance a se complaire dans sa douleur et à glisser vers le découragement. Les dix-sept lettres que lui écrivit l'évêque combattent cet état d'âme au nom des principes chrétiens les plus élevés. Elles témoignent en même temps d'un profond et pur attachement, et à ce titre ont retenu l'attention des littérateurs.

La traduction que présente ici A.-M. Malingrey a paru d'abord aux Editions du Cerf dans la collection « Sources chrétiennes ». Dans une Introduction B. Vandenberghe rappelle les grandes lignes de la vie du saint et donne les indications historiques nécessaires pour comprendre tout le sens des *Lettres*. La traduction n'est accompagnée que de notes très rares. La chronologie des *Lettres* est celle qu'a fixée la traductrice dans sa précédente édition ; mais la numérotation de Migne, plus usuelle, a été conservée entre parenthèses. Le volume fait partie de l'élégante et maniable collection « Les Ecrits des Saints », dont le but est de rendre facile et agréable à tout chrétien instruit le contact avec le texte même des grands amis de Dieu que l'Eglise a canonisés.

Chan. L. CADOUX. — **La Messe. Elévations.** — 140 p. (12 × 19), 390 fr. — Paris, Debresse (38, rue de l'Université, VIIe), 1957.

Ce travail n'a pas été fait dans les perspectives spéciales de l'historien, du liturgiste ou du théologien, mais dans celles du pasteur d'âmes qui célèbre avec les fidèles, les unissant dans la mesure du possible, à son expérience spirituelle personnelle. L'auteur nous en avertit dans un bref avant-propos. Il caractérise ainsi fort bien la nature de son travail, et le public à qui il convient.

Il suit dans leur ordre toutes les phases de l'Ordinaire de la Messe, depuis les prières que le prêtre murmure en revêtant les ornements sacrés jusqu'aux « prières léonines » dites à genoux au pied de l'autel. Il prend quelques exemples au Propre du Temps et au Propre des Saints (Introït, Epître, Graduel, Evangile, etc.) et en donne un commentaire pieux. Il montre bien comment la Messe est le « Sacrifice de l'Eglise », ce qui rentre dans son propos.

A ce livre aisément utilisable, Mgr l'archevêque de Chambéry a voulu donner lui-même l'*Imprimatur*.

Ch.-M. MASSOT. — **La montée vers Dieu.** — 220 p. (14 × 19), 500 fr. — Paris, La Colombe, 1957.

L'auteur, chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris, a exercé un ministère de quarante années « dans une immense paroisse populaire » de la capitale. Résolu à maintenir solide une vraie vie spirituelle malgré un travail accablant, constatant qu'il n'avait pas la possibilité ni le temps, ni par conséquent le goût, de lire des ouvrages de méditation ou de mystique pour en extraire rapidement l'idée-force qui l'aurait soutenu au cours de journées surchargées, il a « groupé pour son usage personnel, quelques pensées, des *miettes sacerdotale*, afin de ranimer et d'entretenir dans son âme, très facilement et à n'importe quel moment, les dispositions de ce qui fut son *premier amour* (Apoc., II, 4) ». Ces pensées, empruntées à des auteurs très divers et ramenées, s'il le faut, à un sens spirituel par quelques mots personnels, sont offertes aujourd'hui à des confrères qui connaissent bien les mêmes difficultés que l'auteur. Leur accent est mis habituellement sur la nécessité pour le prêtre de l'union à Dieu aussi étroite que possible en vue d'un apostolat surnaturellement fécond.

Deux lettres-préfaces, très élogieuses, des Cardinaux Feltin et Liénart, donnent à nos confrères toutes garanties sur la doctrine et l'efficacité spirituelle de ces pages bien pratiques. Ils seront reconnaissants au vénérable auteur de n'avoir pas laissé cette lumière sous le boisseau.

René LUDMANN, C. SS. R. — **Cinéma, foi et morale.** — 148 p. (11 × 18), 480 fr. — Paris, Editions du Cerf, 1956.

L'auteur, membre du Centre de Pastorale des Missions à l'Intérieur a voulu mettre en mains des militants chrétiens et du clergé un guide pour leurs réflexions : il expose d'abord l'influence du cinéma sur la moralité contemporaine en soulignant les tâches éducatives qui attendent le chrétien ; puis ses rapports avec la foi en indiquant les possibilités qu'il renferme pour l'évangélisation. Sous ce double aspect, le lecteur, pensons-nous, ne sera pas déçu.

La forme paraîtra peut-être à certains irritante plus que stimulante quand l'auteur s'appuie sur les slogans ou les expressions à la mode. Le lecteur restera sans doute sur sa fainm en ce qui concerne la censure officielle ou les formes d'un cinéma créateur dans le domaine théologique, bel espoir dont la réalisation exigerait une communauté de foi animée par le St-Esprit et qui se heurte à de grands obstacles (conflit entre film de masse et film de valeur, entre authenticité et adaptation, emprise de l'argent, etc.). Du moins l'analyse de quelques films orientera sainement le lecteur.

Et l'ensemble de l'ouvrage constitue une bonne synthèse, claire et assez nuancée sur ce que le croyant lucide peut penser et « faire » du cinéma. Les dangers moraux sont vus nettement, mais replacés dans leur contexte social et psychologiques où ils prennent racine. L'auteur dénonce l'attitude de refus et de convention sociale. Après Péguy et Bergson, à la suite surtout des enseignements pontificaux, il dénonce l'inertie des habitudes installées : « la nocivité est proportionnelle à la passivité ». Et s'il est vrai « qu'il faut que le film lui-même soit un acte de foi » pour réaliser les qualités qu'un chrétien est en droit d'attendre, l'ouvrage sera pour l'apôtre une lumière sur les exigences de sa foi tant dans le domaine du jugement que de l'action.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 23 julii 1957

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)